

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 81

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

L'Ecole d'études sociales fait le point

Assemblée générale de l'Ecole d'études sociales

Du rapport de Mlle Cornaz sur l'année scolaire 1966-67, présenté à l'assemblée générale du 4 décembre, nous tirons les renseignements ci-dessous. Pour l'admission à l'école d'auxiliaires de médecine, on a introduit un examen d'aptitudes professionnelles qui s'est révélé si bénéfique qu'il va être généralisé. Une autre nouveauté est celle d'un cours de psychiatrie alors que les étudiants de cette école suivaient précédemment celui donné à l'Ecole de service social. A la demande d'anciennes élèves, le programme s'est aussi enrichi d'un cours de psychologie. Depuis la création en Suisse alémanique d'écoles qui, avec des exigences moindres, accordent le même titre, il est envisagé de changer à Genève celui d'auxiliaire de médecin en celui d'assistante de médecin.

Mlle A.-M. Dubois a continué à présider la commission de l'Ecole de laborantines médicales. Elle a fait approuver plusieurs heureuses modifications au programme. Il est prévu un cours supérieur de spécialisation.

Le nombre d'étudiants s'inscrivant à l'Ecole de bibliothécaires est en constante augmentation, ce qui est heureux car il n'a été possible de répondre qu'à 12 des 41 offres d'emploi reçues. A noter que plusieurs bibliothécaires mariées ont trouvé un poste à temps partiel dans les cycles d'orientation. Les deux monitrices, Mmes Court et Perletta, se sont facilement réparties leurs tâches respectives. On sait que cette école est la seule en Suisse et que ses étudiants ont l'occasion de se livrer à des travaux passionnants en vue de l'obtention de leur diplôme.

L'Ecole d'animateurs de jeunesse a été reprise en main par M. André Bédard, diplômé de la première volée. Sous son impulsion, il a été introduit plusieurs nouveaux cours tandis que des ateliers jouent un rôle important dans la formation pratique et permettent aussi une expérience de vie communautaire. Un seul regret : les étudiants sont pressés d'accepter des postes trop tôt et la préparation de leurs diplômes de diplôme en souffre. Deux étudiants diplômés occupent des postes de responsabilité au Cameroun. On constate en France une évolution de la profession vers les loisirs d'adultes et un rapprochement avec celle d'assistant social ; en sera-t-il de même chez nous ?

A certains égards, l'Ecole de service social est privilégiée puisqu'elle possède trois monitrices et bénéficie pour les travaux de diplôme de la collaboration de M. Bassand, sociologue. Plusieurs des collaborateurs sociaux ayant suivi le cours de formation en emploi ont fait l'effort d'élaborer le travail qui leur donne droit au diplôme d'assistant social. Comme dans le cas des animateurs de jeunesse, beaucoup d'assistants sociaux sont happés par les employeurs avant d'avoir terminé leur travail de diplôme. Il a pourtant été délivré 25 diplômes au cours de l'année scolaire.

XXVe anniversaire du service social genevois de «Pro Infirmis»

C'est en 1919, au lendemain de la guerre que des ligues parmi lesquelles on peut citer celles des aveugles, des arriérés, des enfants difficiles, qui connaissent les pires difficultés financières, décident de s'unir. L'Association suisse en faveur des infirmes et anormaux se fonde alors et est nommée, dès 1935, Pro Infirmis.

Les préoccupations essentielles de la nouvelle association sont de coordonner les efforts en vue d'intégrer l'handicapé au plan éducatif, scolaire, professionnel et social, ainsi que d'influencer les structures pour pallier les lacunes.

Ces dernières années, la prévoyance sociale a fait un bond en avant remarquable :

En 1960, l'assurance-invalidité apparaît, mettant surtout l'accent sur la formation des handicapés et leur réintégration professionnelle, mais permettant aussi à des personnes qui ne peuvent être remises dans le circuit économique, de toucher une rente.

En 1966, les prestations complémentaires sont instituées, pour améliorer les rentes fédérales des plus démunis.

Dans sa phase finale, la prévoyance sociale devrait assurer à l'handicapé une situation identique à celle de l'homme bien portant, afin que tous deux soient sur le même plan. Pro Infirmis, dans son travail de chaque jour, tend à cet équilibre.

A côté des tâches courantes (démarches auprès de l'assurance-invalidité, placement, aide à domicile, etc.), Pro Infirmis fait partie d'un groupe d'étude qui travaille activement pour susciter la réalisation de logements adéquats, multiplier les expériences déjà faites dans ce domaine et influencer les conceptions architecturales, afin que toute construction soit accessible aux handicapés en chaise roulante.

Une autre grande préoccupation du service genevois de Pro Infirmis est le dépannage social et coo des enfants infirmes. Les parents d'enfants handicapés se sentent infiniment seuls devant leurs difficultés et requièrent une aide immédiate. Pro Infirmis a établi une étroite collaboration avec les milieux hospitaliers, médicaux et sociaux, afin de mettre au service de ces parents les compétences de chacun.

Voilà, esquissées, quelques aspects du travail que Pro Infirmis accomplit à Genève depuis vingt-cinq années.

Son but initial demeure : faire de l'intégration économique et sociale de l'handicapé la « chose » non de Pro Infirmis seulement, mais de chacun en particulier.

La préparation d'un troisième cours pour collaborateurs sociaux déjà en emploi, ainsi que celle d'un cours de perfectionnement ont demandé beaucoup de temps aux monitrices. Celles-ci ont aussi collaboré à la révision du programme minimum des écoles suisses de service social. Les rapports avec la nouvelle école de Lausanne sont excellents, comme le prouve la publication en commun d'un bulletin signalant les places vacantes et d'autres faits intéressants les étudiants anciens et actuels des deux écoles. Mme Katzi qui a tant aidé à développer l'enseignement des méthodes de service social et la formation des chefs de stage, a quitté Genève pour suivre son mari rappelé au siège de son organisation à New York. L'Ecole lui doit beaucoup et est heureuse que les relations ne s'interrompent pas puisque Mme Katzi a accepté le poste de directeur exécutif du Conseil international de l'action sociale (anciennement Conférence internationale de service social).

Quelque peu émue, Mlle Cornaz a terminé son rapport en remerciant tous ceux qui l'ont aidée et soutenue pendant ses vingt ans de direction : le Comité et son président, les professeurs et les autres collaborateurs de l'Ecole ; elle est certaine que sous leur impulsion et celle de son successeur, l'Ecole restera un centre de bonne volonté. Inutile de dire que cet exposé valut à Mlle Cornaz des applaudissements nourris ainsi que de nouveaux remerciements du président.

Un nombreux public s'était rassemblé, à Genève, dans les salons de l'Athénée, le lundi 27 novembre, pour répondre à l'appel de la Ligue genevoise contre le cancer. Sur ce sujet troublant le Dr Pierre Rentschick a présidé une « table ronde » à laquelle ont pris part plusieurs personnalités. La valeur et la compétence d'orateurs de choix, leur probité morale et intellectuelle ont permis un échange de vues très instructif.

A vrai dire il est difficile de répondre à cette question par un oui ou un non absolu. C'est à cette conclusion que sont parvenus les orateurs que M. Rentschick sut questionner avec clarté et pertinence, tout en apportant lui-même quelques expériences intéressantes recueillies aux Etats-Unis. Notons en passant que M. Rentschick put orienter et diriger les débats et se tira de cette tâche délicate avec une grande aisance et une courtoisie jamais en défaut.

M. Mach, professeur de médecine interne à Genève, s'attacha à montrer à un certain nombre de cancers, dont plusieurs sont parfaitement guérissables. Le Dr Charles Durand, psychiatre bien connu, montra comment, par une prépa-

Françoise Perret

Le conseil d'administration du « Journal d'Yverdon », présidé par M. Cb. Piguet, a nommé rédactrice en chef Mme Françoise Perret-Roulet, depuis 1959 rédactrice de ce journal, chargée de la chronique locale, du service des reportages, etc.

Mme Perret a fait ses débuts dans le journalisme à Neuchâtel, à la « Feuille d'Avis » et se fixa à Yverdon en 1952 quand son mari Jean-Pierre Perret, fut nommé rédacteur à la « Feuille d'Avis de Lausanne ». Sa promotion au poste de rédactrice en chef, pour remplacer M. H. Schöpfer, démissionnaire, réjouit ses lecteurs et ses amis.

Mme Perret, qui siège au Conseil communal depuis 1962, a été la collaboratrice de la « Gazette de Lausanne » ; elle a rédigé le bulletin de presse de l'Alliance des sociétés féminines suisses ; elle est membre de la commission scolaire d'Yverdon, où elle représente l'Etat de Vaud ; elle a fait partie de la commission fédérale des prix ; elle siège dans le comité cantonal du parti libéral vaudois.

C'est une vaillante, on l'a bien vu pendant la dure maladie de son mari et par le courage avec lequel elle assume, à côté de son métier, sa tâche de mère et de chef de famille.

Rappelons qu'avant Mme Perret, d'autres femmes ont assumé les mêmes charges. Mme

E. Oderbolz-Gaudin, aujourd'hui Mme Albert Blanc, à Lausanne, a dirigé pendant douze ans, de la mort de son mari, Michel Oderbolz, à fin 1941, la « Feuille d'Avis des Montagnes », au Locle ; c'est elle qui présida aux fêtes du 125e anniversaire de ce quotidien, aujourd'hui absorbé par l'« Impartial ».

Mlle May Borloz a rédigé de 1939 à 1956, après la mort de son père, Jules Borloz, la « Feuille d'Avis d'Aigle », qui parait trois fois par semaine ; elle est remplacée aujourd'hui par Mme Raymonde Jaggi.

S. B.

Beaux-Arts

En cette fin d'année, chez Maurice Bridel, à Lausanne, on a remarqué deux expositions d'artistes femmes, l'une jeune et pleine de promesses, l'autre témoignage éclatant de la maturité de la présidente de la section vaudoise des Femmes peintres.

Jacqueline Oyez, 36 ans, diplômée de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts, a déjà exposé à maintes reprises. Elle avait chez Bridel, cet automne, des bouquets d'une peinture épaisse et lourde et surtout des gravures incisives, tourmentées, gravures où s'expriment ses démons, une angosie jamais apaisée. Bien que très différentes techniquement, ses gravures font penser aux dessins de Louis Soutter. Même inquiétude, même poésie intense, même émotion.

Mme L. Bueznod utilise du Japon très mince qu'elle plie, qu'elle froisse et colle sur du paxet de couleur ou sur du papier ; elle pose ensuite quelques pointes de peinture et cela fait des paysages, des êtres humains, des colonnes saisissantes de vie, de poésie, évocatrices, généralisatrices de toutes les interprétations et de tous les rêves. C'est un art d'une grande finesse, singulièrement attachant par la subtilité des teintes, des gris dégradés parfois teintés de rouge, vivifiés par de l'écorce de bouleau. Et quand Mme Bueznod évoque le mouvement, dans « La Fuite », en noir et blanc (monotype), c'est tout aussi évocateur et saisissant.

S. B.

Doit-on la vérité aux cancéreux ?

ration psychologique adéquate, il est possible d'aider le malade et son entourage familial à comprendre et à accepter tout ou partie de la vérité.

LE RÔLE DE L'INFORMATION

Il appartenait aux deux ecclésiastiques, l'abbé Mauris et le pasteur Henry Babel, de Genève également, de donner leur point de vue sur l'aide morale et spirituelle qu'il faut savoir apporter. Ils l'ont fait avec des accents de vérité qui ont réellement touché l'auditoire. Le serviteur de l'Evangile doit aider et soutenir le malade dans son épreuve particulière. Il peut l'amener à accepter un verdict même sans espoir si ses forces spirituelles sont suffisantes. Mais le but de la Ligue lors de cette rencontre était aussi de mettre en garde contre le cancer en aidant à son dépistage précoce. Le rôle de la presse, de la radio et de la télévision est aider à soutenir le malade dans son épreuve particulière. Le Dr Charles Durand, directeur de l'Association suisse contre le cancer, était particulièrement qualifié pour faire comprendre le rôle d'information que doivent jouer ces forces mises au service de la lutte contre les maladies et le cancer en particulier.

Les questions venues du public ont montré qu'un certain malaise subsistait entre le public et les médecins. Ce forum ne pouvait que contribuer à le dissiper.

Le Dr Musso, actif président de la Ligue, nous annonça que cette société est au service de la population genevoise pour informer au moyen de conférences et d'entretiens les groupes qui le souhaitent. Il souligna le rôle important joué par les groupes féminins structurés, les éducatrices, les mères de famille, les responsables de sociétés pour répandre l'information véridique sur le cancer, afin que cette maladie, encore difficile à guérir, il est vrai, ne soit plus un sujet d'épouvante. Il faut que tous luttent pour que les chercheurs, les médecins et les malades se sentent portés vers cet effort de guérison. Remarquons que les cancéreux guéris, s'occupant de malades, peuvent rendre un très grand service à la lutte contre le cancer en montrant que leur guérison n'est pas un mythe.

Un journal d'informations féminines comme le nôtre se devait de rendre compte de cette « table ronde » dont les débats furent suivis avec une ardente attention.

Monique Lechner-Wiblé.

Les boulangères se groupent en une Association romande

Les boulangères de Suisse romande se sont réunies récemment à Lausanne, sous la présidence de Mme Haenni, de Neuchâtel.

A cette occasion, elles ont créé l'Association romande des sections féminines jusqu'ici attachées à l'Association des patrons-boulangers-pâtisseries de Suisse romande, dans le but de coordonner les activités des sections qui se sont fondées jusqu'à cette année. L'importante participation à cette manifestation a prouvé la nécessité de la création de cette association.

Après avoir adopté les statuts et élu les membres de son comité, l'assemblée a entendu une conférence de M. Furrer, directeur de l'école « La Mouette » à Montreux-Terriettes. L'orateur a mis en évidence le rôle important et les divers aspects de la contribution que peut apporter la patronne boulangère dans le cadre du commerce de détail.

FRIBOURG

† Mme PAUL REICHLEN

L'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin vient de perdre une des ses membres fondatrices en la personne de Mme Paul Reichlen, qui fut la première présidente de l'association.

Nous reviendrons sur la personnalité et l'activité de cette féministe de première heure.

NEUCHÂTEL

50 ans de suffrage

L'Association cantonale pour le suffrage féminin a tenu, samedi dernier, sa 50ème assemblée des délégués, anniversaire que tint à célébrer un public particulièrement nombreux.

Après la partie administrative, au cours de laquelle une nouvelle présidente cantonale a été nommée, en la personne de Me Ruth Schaefer, avocate à Neuchâtel, Mlle Clara Walldvogel rappela des souvenirs du temps des pionnières.

La conférence de M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, intitulée « Essai sur le rôle de la femme dans la société de demain », captiva l'auditoire.

Nous y reviendrons en janvier.

Pour le beau trousseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHONE-GENEVE
... Pour le joli cadeau



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

- FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardiniers d'enfants et d'institutrices privées

- PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER
OPTICIEN DIPLOMÉ RUE DU MONT-BLANC 8
MAÎTRISE FÉDÉRALE